

La Ville soutient le numérique

Engagement tenu ! Depuis le 29 février, le codage informatique est entré au programme scolaire des CM2 des écoles André-et-Jean-Lurçat, Jean-Jaurès, Jules-Vallès, Maurice-Audin et Paul-Éluard.

Cette initiative unique en Seine-Saint-Denis, organisée en partenariat avec l'Éducation nationale, leur ont permis d'apprendre à se servir du logiciel de programmation numérique Scratch. En seulement 10h, 200 jeunes Blanc-Mesnilois ont non seulement créé leur jeu vidéo mais aussi développer leurs compétences en anglais et en mathématiques. Leurs efforts ont été récompensés par un diplôme qu'ils sont venus recevoir à l'hôtel de ville, le 2 juillet dernier.

L'année prochaine, de nouvelles classes - en plus des CM2 - vont bénéficier de cette formation. À long terme, c'est toutes les classes des écoles élémentaires de la commune qui y auront accès.



Publié le 23 juillet 2024

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex
Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Mardi
14:00–17:30
Mercredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Judi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Vendredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Samedi
09:00–11:45
Dimanche
Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Mardi
09:00–12:15, 13:30–19:45
Mercredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Judi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Vendredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Samedi
Fermé
Dimanche
Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).